



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management de la chaîne du froid,
transports et logistique

de l'Université Paris-Est
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management de la chaîne du froid

Secteur professionnel : SP5–Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-2 Logistique

Demande n° S3LP150008009

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Marne-la-Vallée, Rabat (Maroc), Casablanca (Maroc).
- Délocalisation(s) : Institut de Formation d'Informatique Appliquée et de Gestion (IFIAG) au Maroc (deux sites à Rabat et un site à Casablanca).
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Centre de formation des apprentis Descartes.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Management de la chaîne du froid* est unique en France, et présente un triple objectif : la gestion des transports frigorifiques, la gestion des entrepôts sous température dirigée, et la gestion des bases logistiques. Les futurs professionnels doivent être en mesure de maîtriser l'ensemble des aspects logistiques ainsi que les contraintes techniques inhérentes aux techniques du froid. Les métiers visés sont les suivants : chef d'exploitation d'un parc de véhicules, chef d'équipe manutention, responsable départs/arrivées, responsable logistique, ou encore attaché commercial en transport frigorifique.

La formation est portée par le département de *Génie thermique et énergie* (GTE) de l'Institut Universitaire de Technologie. Ce diplôme est proposé en formation initiale et en formation par alternance. Sa localisation en région parisienne semble propice pour une insertion rapide des diplômés auprès des nombreuses entreprises devant mettre en œuvre la logistique de la chaîne du froid, à commencer par celles situées à Rungis et à Roissy.

La formation est par ailleurs délocalisée au Maroc en partenariat avec l'IFIAG, sur deux sites à Rabat, et un site à Casablanca.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La double compétence apportée par la formation associant la gestion de la chaîne logistique et la maîtrise des techniques de stockage et de transport à température dirigée est intéressante. Elle propose ainsi une réponse adaptée aux principaux acteurs professionnels de ce secteur et, tout particulièrement, en région parisienne avec les bassins d'emploi de Rungis et de Roissy propices à ce type d'activité. Le diplôme proposé pourrait être assurément transposé dans d'autres régions françaises fortement soumises à ce double objectif, et notamment le Grand ouest (régions Bretagne, Pays de Loire, Basse Normandie comportant un très grand nombre d'entreprises agroalimentaires ou de mareyage), mais aussi le Grand sud de la France (production légumière et fruitière importante). La logistique pharmaceutique semble être un axe supplémentaire de croissance pour cette activité. Dans ce contexte pourtant favorable au développement du diplôme, on peut toutefois noter plusieurs incohérences.

Bien que faisant preuve de pertinence dans sa construction, le programme pédagogique est incomplet. Le tableau des unités d'enseignements est non renseigné. Aucune information sur les stages n'est apportée, il en est de même sur les projets tuteurés, soit les deux aspects fondamentaux d'une licence professionnelle. De même, le dossier n'apporte aucune précision sur les modalités mises en œuvre pour le contrôle des connaissances. L'alternance est proposée mais le dossier ne comporte pas de précision sur les rythmes d'alternance ou tout simplement sur l'organisation pédagogique mise en œuvre pour accueillir à la fois, le public en formation initiale et le public en alternance. A l'image de l'ensemble du dossier, celui-ci n'apporte aucune précision concernant les formations dispensées sur les trois sites marocains.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, il est extrêmement difficile de connaître la pertinence de la formation au regard des emplois occupés dans la mesure où aucun détail sur ces derniers n'a été apporté dans le dossier. Il est dit que 40 % des apprentis sont recrutés à l'issue de leur formation mais dans quelles entreprises ? Quels emplois ? Quel niveau de salaire ? Combien de temps mettent les 60 % à trouver un emploi ? Et qu'en est-il des étudiants non alternants ?... autant de questions légitimes pour lesquelles le dossier n'apporte aucune précision. Les données fournies par l'observatoire sur les diplômés en 2010 indiquent un taux d'insertion de 50 % et autant pour celui de poursuite d'études. L'imprécision du dossier est d'autant plus accrue qu'il n'y a aucune information sur les trois autres sites de formation, situés à Rabat et à Casablanca. Le conseil de perfectionnement existe, mais aucun compte-rendu n'est apporté au dossier pouvant soutenir l'auto-analyse et la mise en œuvre d'actions correctives et évolutives. Ce conseil est, par ailleurs, limité à trois personnes, c'est trop peu. Les partenaires professionnels mais aussi les enseignants du département support de la formation doivent être sollicités afin d'aboutir à une véritable instance de décision stratégique sur l'avenir et le développement du diplôme.

L'implication de l'Union nationale du transport frigorifique est un point positif, mais il est souhaitable que cette implication fasse l'objet d'une convention. Par ailleurs, de quel centre du Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (CEMAGREF) s'agit-il ? De même, des entreprises d'importance, dans l'agroalimentaire et le transport frigorifique, sont partenaires de la formation par alternance, qu'en est-il de la formation dispensée auprès du public non alternant ? Et là encore, on peut s'interroger sur l'absence d'information concernant les trois autres sites de formation marocains. Le volume horaire réalisé par des professionnels (professeur associé compris) est trop important, il représente 70 % du volume total, alors que l'implication des enseignants-chercheurs ne représente que 1,50 % du volume total de formation.

Le département *Génie thermique et énergie* est légitimement la structure support de ce diplôme compte-tenu de sa spécificité technique. Toutefois, le volume horaire d'enseignement réalisé par ce département est limité à 36 heures, c'est très peu. Il n'y a pas de lien avec le département *Génie logistique et transport* (GLT) de l'IUT de Tremblay-en-France, et aucune information n'est fournie sur l'arrêt du partenariat avec le lycée Léonard de Vinci situé dans cette même ville. Il semble donc nécessaire d'élargir les coopérations pour le pilotage, l'enseignement et le suivi des étudiants. De la même façon, le recrutement est extrêmement limité, 80 % des dossiers sont d'origine parisienne, situation paradoxale pour une formation unique en France. Il est nécessaire d'accroître l'attractivité de ce diplôme en élargissant l'origine géographique des étudiants, 40 % des dossiers proviennent exclusivement de l'IUT support de formation. Les départements *Qualité, logistique industrielle et organisation* (QLIO) mais aussi les départements GLT, les facultés (L2), ... doivent être démarchés pour accueillir un public plus diversifié et enrayer une baisse régulière du nombre de recrutés. En outre, le dossier ne comporte pas de précision sur les modalités de sélection des étudiants. Le processus de formation tout au long de la vie n'est pas mis en œuvre, la validation des acquis de l'expérience (VAE) est absente de ce diplôme. Comme pour les points précédemment cités, l'information est inexistante sur les sites délocalisés à l'IFIAG au Maroc.



- Points forts :
 - L'alternance, en place sur le site de Marne-la-Vallée.
 - L'implication des professionnels.

- Points faibles :
 - L'absence totale d'information sur les trois sites délocalisés au Maroc.
 - Un dossier incomplet sur les emplois, le devenir des étudiants et les modalités de contrôle de connaissances.
 - L'absence de formalisation des partenariats professionnels.
 - Les modalités de recrutement.
 - Un processus non engagé de mise en œuvre de la VAE.
 - La participation insuffisante des enseignants-chercheurs dans les enseignements.
 - Un conseil de perfectionnement trop restreint.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de s'interroger sur la pertinence des sites délocalisés, d'accroître les coopérations pour améliorer la diversité des étudiants recrutés, d'améliorer le pilotage de la formation en particulier par un meilleur suivi des diplômés, et mettre en œuvre la VAE.



Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la spécialité de licence professionnelle:

Management de la chaîne du froid

Ouverture des formations à la VAE

Il est indiqué à de nombreux endroits l'absence de VAE sur certains diplômes. Il faut malgré tout noter que l'ensemble de notre offre de formation est ouverte à la VAE. Certains diplômes étant plus difficiles à obtenir par ce biais, il est souvent proposé aux candidats sur ces derniers une reprise d'étude (éventuellement via une VAP) assortie le cas échéant d'une VAE partielle.

Gilles ROUSSEL
Président
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

